

CONSEIL ACADEMIQUE – FORMATION PLENIERE RELEVE D'AVIS

SEANCE DU JEUDI 03 MAI 2018 RELEVE D'AVIS

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA SEANCE DU 03 MAI 2018 ;

Les points suivants ont été approuvés par le Conseil Académique :

1. Procès-verbal du CAc -formation plénière- du 30 janvier 2018 :

Membres en exercice : 81 Votes : 43 Pour : 42

> Contre: 0 Abstention: 1

- 2- Election partielle section disciplinaire Enseignants-chercheurs et enseignants ; **Délibération CAC n° 2018-05-03-01**
- 3- Convention type d'hébergement des associations labellisées ; **Délibération CAC n° 2018-05-03-02**
- 4- Changement de statut de l'EUM;
 Délibération CAC n° 2018-05-03-03
- 5- Dispositif PAUSE **Délibération CAC n° 2018-05-03-04**

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/05/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD